

Règlement des 24 heures de Neufchâteau

8 & 9 juin 2025

Article 1 – Organisation

Le 24 heures de Neufchâteau est une course cycliste populaire sur route d'une durée de 24 heures, réalisée en relais ou en solo :

- Équipes de 2, 4, ou 8 coureurs
- Catégorie solo

Le parcours s'étend sur un circuit de 3,8 kilomètres.

Article 2 – Conditions de participation

- La course est destinée aux cyclistes non licenciés.
- Les coureurs actifs dans des compétitions de type « Ardenne Gaume » ne sont pas autorisés à participer, sauf dérogation accordée par l'organisation.
- Âge minimum : 18 ans révolus.
- **Mineurs** : Une décharge signée par le représentant légal doit être fournie pour tout mineur lors du retrait des dossards.
- **Autorisés** : Seuls les vélos (musculaires et électriques) de type route ou gravel sont autorisés. Equipés de freins à disques ou de patins. L'utilisation de pneus adaptés au revêtement est conseillée pour garantir confort et sécurité.
- **Non autorisés** :
Monocycles, tandems, vélos couchés, vélos contre la montre, vélos à pignon fixe, vélos pliants, handbike, ainsi que les roues à bâtons et les roues lenticulaires.
- **Vélos électriques** :
Si un membre de l'équipe possède un vélo électrique, l'ensemble de l'équipe sera repris dans le classement à part pour ce type de vélos.

Pour le classement général, les équipes faisant partie de la catégorie « vélos électriques » seront exclus.

L'objectif de l'événement est de garantir une ambiance conviviale et régionale en intégrant les plus sportifs comme les cyclistes amateurs.

Article 3 – Parcours

- **Circuit** : boucle de 3,8 kilomètres.
 - **Lieu de départ et d'arrivée** : terrain de football du RUC Longlier, 6840 Neufchâteau.
 - **Accès au parcours** :
 - Seul le coureur muni de la cellule de chronométrage peut circuler sur le circuit pendant la course.
 - Les échauffements sont autorisés avant le départ, uniquement dans le sens du circuit.
 - Circuler dans le sens inverse est formellement interdit.
-

Article 4 – Comportement et esprit sportif

- Les valeurs fondamentales de la course sont fairplay et amitié.
 - Le respect de l'environnement est essentiel : tout déchet jeté en dehors des zones prévues entraînera une élimination immédiate.
 - La course se déroule sur une route fermée à la circulation, mais les participants doivent :
 - Respecter les consignes des signaleurs et de l'organisation.
 - Adopter une conduite prudente et non dangereuse.
 - Les véhicules suiveurs sont interdits.
 - Les coureurs avec un ou plusieurs tours de retard ne peuvent interférer pour aider les leaders.
-

Article 5 – Sécurité

- **Le port du casque (normes CE), homologué et attaché, est obligatoire** pendant toute la durée des relais y compris pendant la reconnaissance du circuit. Le casque est attaché avant le passage de relais pour le relayeur entrant et ne peut être retiré qu'après avoir mis pieds à terre pour le relayeur sortant. Un défaut de port du casque durant l'épreuve implique l'exclusion et une disqualification immédiate du Concurrent concerné.
- Les participants doivent obligatoirement porter des chaussures fermées (chaussures de cyclismes, baskets...)
- L'utilisation de guidons de type triathlon ou autres extensions est interdite.

- À partir de la tombée de la nuit, les vélos doivent obligatoirement être équipés d'un éclairage avant et arrière fixés au vélo. Cet éclairage doit être fixe et non clignotants.
 - **Conditions météorologiques exceptionnelles** : En cas de pluie intense ou de vents violents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'adapter les horaires ou, en dernier recours, de reporter l'événement. Ces décisions seront communiquées par e-mail et sur la page Facebook officielle.
-

Article 6 – Relais

- Les relais doivent être effectués toutes les 60 minutes dans la zone dédiée près de la ligne d'arrivée.
 - **Règles de passage de la cellule de chronométrage** :
 - Les deux coureurs doivent impérativement s'arrêter dans la zone assignée à leur équipe pour effectuer le passage de relais.
 - Il est interdit de lancer ou jeter la cellule.
 - Toute infraction à ces règles entraînera une sanction sévère.
 - Une chicane de sécurité sera mise en place pour prévenir les accidents.
-

Article 7 – Inscription

- **Frais d'inscription** :
 - 49 euros par coureur, évolutif jusqu'à 69 euros.
- **L'inscription comprend** :
 - Un dossard.
 - Un maillot premium de cycliste de la marque « Gobik ».
 - Accès à un point mécanique.
 - Accès à la salle « Privilège » pour repos et ravitaillement.
 - Accès aux douches.
 - Espace camping sur place.
 - Petit-déjeuner offert le dimanche matin.
 - Assurance incluse.
- **Modalités d'inscription** :

- En ligne via le site partenaire Ultra Timing.
 - Sur place, sous réserve de places disponibles et après validation par l'organisation.
 - Aucun remboursement en cas de non-participation.
- L'inscription est nominative
- **Formalités finales le jour de la course :**

Les informations pratiques relatives aux accès au circuit, ainsi qu'aux formalités administratives vous seront communiquées par email après la clôture des inscriptions.
- En cas de perte de bracelets ou matériels d'accès, aucune réédition ne sera possible
- En s'inscrivant, chaque participant accepte le présent règlement.

Article 8 – Dossards

- Les dossards seront remis le jour de la course à partir de 15h00 près de la ligne de départ.
- Pendant la course, chaque participant doit porter son dossard de manière visible.
- Les dossards peuvent être conservés en souvenir après la course.

Article 9 – Récompenses

- Tous les participants recevront une récompense.

Article 10 – Départ et arrivée

- Départ : 17h00 le samedi 8 juin.
- Arrivée : 17h00 le dimanche 9 juin.
- Le dernier tour sera signalé par une cloche. Une animation spéciale sera prévue pour célébrer les arrivées des participants.

Article 11 – Classement

- Un classement sera établi par l'organisation.
 - Il sera consultable :
 - En direct sur l'écran géant près de la ligne d'arrivée.
 - Sur le site partenaire Ultra Timing.
-

Article 12 – Responsabilité

- Les participants déclarent :
 - Être assurés en responsabilité civile et contre les accidents.
 - Renoncer à toute action juridique contre l'organisateur.
 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de :
 - Perte, vol ou dégâts matériels.
-

Article 13 – RESTAURATION

De la restauration sera proposée en supplément durant l'événement. Les concurrents sont libres de venir avec leur propre nourriture mais aucun barbecue où autre source de chauffe ne sera acceptée dans l'espace camping et dans l'enceinte de l'événement.

Article 14 – BOXES ET ZONE DE RELAIS

Chaque Équipe se verra affecter un stand dans le paddock à partager avec d'autres Équipes et qui permet de se préparer avant de prendre son relais. Il s'agit d'un lieu d'attente à vocation sportive et non d'un camping.

Dans son box il est strictement interdit d'utiliser des réchauds, des plaques chauffantes ou barbecue, de fumer et d'installer une tente. L'organisation se réserve le droit d'intervenir pour régler un litige ou retirer ou faire retirer tout matériel ou toute installation non-conformes.

Le box est un lieu de cohabitation entre plusieurs Équipes, le partage et le respect mutuel sont importants.

L'Organisateur compte sur chaque Concurrent pour faire de cet événement un moment convivial.

L'affichage de publicités pour remercier les sponsors de Concurrents (banderoles, oriflammes, ...) est autorisé à raison d'une par Équipe maximum, à fixer dans ou sur le stand du Concurrent uniquement, sans abîmer les infrastructures du circuit et à

retirer à la fin de la course. L'Organisateur se réserve le droit de faire retirer tout support qui ne respecterait pas cette règle.

Pour des questions de sécurité, il est interdit d'y installer des échafaudages, des échelles ou autres équipements.

Il est interdit pour un spectateur de ravitailler un Concurrent en piste en dehors de la zone de relais dans les stands.

Article 15 – LIEU - ENVIRONNEMENT

L'Organisateur invite l'ensemble des participants à respecter le lieu de l'événement, qui doit rester propre pendant la course comme lors du départ de chacun.

Il est interdit de jeter des ordures sur le circuit lors d'un relais, ainsi que d'uriner sur le bord de la piste. Il y va du confort de tous et de la sécurité des Concurrents !

L'utilisation de contenants en verre est interdite sur la piste et la voie des stands.

Les Concurrents sont responsables des dégradations constatées.

Article 16 – Règlements généraux

- Toute situation non prévue dans ce règlement sera tranchée par l'organisateur.
- Les règlements de la F.C.W.B. et de l'U.C.I. sont également applicables.

Annexes

- **Plan du circuit** : Un plan détaillé du parcours sera remis aux participants le jour de l'événement et consultable en ligne à partir du 1er juin.

Contact et informations :

Pour toute question ou demande, contactez-nous via notre page Facebook officielle ou via l'adresse mail suivante : clement.thillen@gmail.com.